Graine d'iD.Dée

Septembre 2019

Le mag du Développement Durable de Lambres

Edito

La ville s'engage dans le grand rendez-vous de rentrée du Douaisis pour mettre en valeur ses expérimentations en termes de jardin au naturel.

Durant la foire exposition régionale de Douai qui aura lieu du 7 au 16 septembre 2019, venez découvrir le travail des agents de la commune sur le thème des « jardins extra ordinaires ». Depuis plusieurs mois, l'équipe des espaces verts s'investit dans la conception d'un jardin naturel et durable. **Un jardin qui est une invitation à un « Retour aux sources »**. Une thématique qui n'a pas été choisie au hasard et qui s'intègre dans plusieurs actions de notre Agenda 21 local comme « développer l'échange autour du jardinage » ou « sensibiliser au développement durable ».

L'idée ? **Proposer aux habitants des aménagements paysagers qu'il est possible de reproduire chez soi qui allient praticité, esthétisme et préservation de l'environnement**. Au total, quatre implantations seront présentées lors de l'exposition : un hôtel à insectes, une mare naturelle, une butte de permaculture et un bac aquaponie. Elles ont été conçues largement à base de matériaux de récupération. Elles permettront de favoriser la biodiversité, réduire vos déchets verts, améliorer le rendement de votre potager en limitant l'entretien ou encore préserver les milieux humides. **En créant ces espaces, vous protégerez votre cadre de vie et votre environnement tout en embellissant votre jardin**.

Dans ce deuxième numéro de graine d'iD.Dée, **découvrez, pas à pas, comment réaliser ces différentes installations chez vous**. Venez découvrir à Gayant Expo notre jardin nommé « Vers un retour aux sources », nous vous attendons nombreux !

Bernard GOULOIS
1er adjoint au développement durable

Martial VANDEWOESTYNE
Maire

Biodiversité

Construire un hôtel à insectes

Les hôtels à insectes sont des aménagements permettant aux insectes de passer l'hiver ou de pondre en été. Ces espèces pollinisatrices nous aident à lutter contre les organismes nuisibles, il faut donc chercher à les protéger.

Fabriquer un hôtel à insectes pas à pas :

1. Repérez les matériaux naturels dont vous pouvez disposer pour constituer les refuges (paille, bois, bambou, pommes de pin, etc.). Choisissez des matériaux locaux offrant des trous de différentes tailles pour correspondre aux insectes de toutes sortes.
2. Prenez une planche et coupez-la en 4 morceaux : 2 planches de 21 cm et 2 planches de 19 cm.
3. Assemblez les planches de sorte à faire un rectangle.
4. Coupez 3 planches de 21 cm de longueur et assemblez-les afin de fermer le dos du rectangle.
5. Pour fabriquer le toit, coupez 2 morceaux de bois : un de 7 cm de largeur et 26 cm de longueur et un de 7 cm de largeur et 28 cm de longueur. Vous pouvez utiliser des matériaux imperméables (ardoise, par exemple).
6. Il ne vous reste plus qu'à fabriquer les compartiments de l'hôtel. Installez une planche de 27 cm au milieu et une de 13 cm afin de séparer l'espace du haut.
7. Remplissez la structure de différents matériaux naturels : pomme de pin, branches sèches, écorces, paille, tiges de bambou, pots de fleurs retournés et remplis de foin, planchettes de bois, bûches percées, briques …
8. N'oubliez pas de planter quelques graines de plantes pollinisatrices à proximité, afin d'accompagner le gîte de ces insectes utiles et peu exigeants !

Astuce : n'hésitez par à construire votre hôtel à insectes avec vos enfants et petits-enfants, c'est très ludique !

Biodiversité

Construire sa butte de permaculture

La permaculture est une technique permettant de cultiver son potager en s'approchant au plus près du fonctionnent des écosystèmes naturels. Les buttes de permaculture sont un bon moyen de s'initier à cette démarche et le rendement en fruits et légumes est très bon. Voici les étapes de fabrication :

1. Creusez des fossés de 30 cm de profondeur. Garder la terre, qui servira plus tard. Les fossés doivent mesurer 1,20 mètre de largeur, 30 à 50 centimètres pour les allées et 50 centimètres de hauteur.

2. Disposez des branches de manière à ce qu'elles soient bien rangées.

3. Comblez le vide avec de la matière organique : copeaux de bois, sciure de bois, feuilles mortes, etc. Ensuite, arrosez à nouveau pour garder l'humidité.

4. Ajoutez des matières décomposables différentes afin de rehausser la butte (feuilles, etc.).

5. Une fois la hauteur voulue obtenue, remettez la terre conservée. Il faut atteindre au moins 20 centimètres de profondeur afin de favoriser la prise des racines.

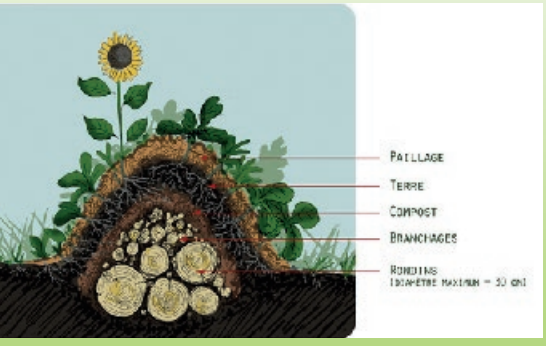

6. Etalez de la sciure de bois sur l'ensemble de la surface, ajoutez des copeaux de bois : plus le paillage est important, plus l'humidité reste présente et moins les mauvaises herbes se développent.

7. Pour finir, disposez de la paille afin de protéger la butte pour qu'elle conserve l'humidité.

Attention, il faut utiliser des produits naturels sans produits chimiques et utiliser les matériaux locaux pour le compostage de surface. Les ravageurs font partie de la biodiversité à préserver.

Créer une mare écologique

Alors que les zones humides sont en voie de disparition, que diriez-vous d'agrémenter votre jardin d'une petite mare ? Elle est très utile pour préserver la biodiversité et apporte de l'esthétisme à un jardin. Créer sa mare naturelle est tout à fait faisable, si l'on tient compte de quelques règles :

- La taille de la mare est d'au minimum 2 à 3 mètres carrés. La profondeur doit atteindre au moins 80 centimètres, afin de conserver des zones d'eau vides et les protéger du gel en hiver.
- Il faut créer des zones de profondeurs différentes, afin de permettre à plusieurs plantes et espèces de s'acclimater en fonction de leurs besoins. Les pentes doivent être douces, pour permettre aux espèces d'entrer et sortir de la mare aisément.
- La mare doit être orientée de façon à profiter du soleil, tout en étant ombragée aux heures les plus chaudes l'été pour éviter que l'eau ne chauffe trop : elle doit être au maximum à 26 degrés.

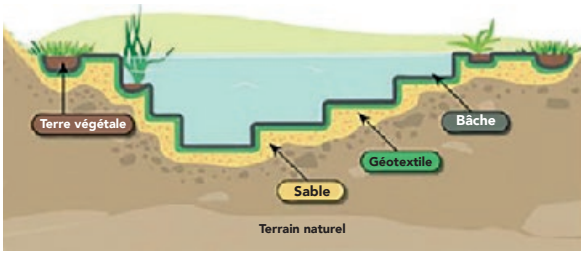

- Pour construire la mare et la rendre étanche, il convient de creuser "en escaliers" jusqu'à 1 mètre de profondeur au centre, puis de déposer une couche de sable (environ 5 centimètres). Ensuite, il faut disposer une toile géotextile puis un revêtement en caoutchouc pour assurer l'étanchéité. Enfin, disposer des matériaux naturels pour cacher le revêtement. L'eau peut être versée à l'intérieur.

Attention, il ne faut pas ajouter de poissons dans la mare si vous souhaitez y accueillir une faune et une flore diversifiées.

Construire son bac aquaponie

Alternative à la culture en terre, l'aquaponie est un système de culture des plantes associée à l'élevage de poissons, dont les déjections servent d'engrais. Elle prend en compte la biodiversité et les bienfaits qu'apporte chaque organisme vivant entre eux, pour une production plus durable, respectueuse et économe en énergie.

Étapes :

1. Après avoir installé entièrement votre système, vous devez le faire fonctionner sans poissons ni plantes afin que les bactéries se développent doucement.

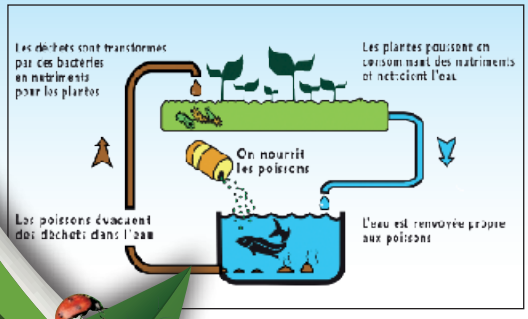

2. Ajoutez progressivement pendant plusieurs jours un peu d'ammoniaque pure en poudre dans le système.

3. Testez tous les jours votre eau. Lorsqu'elle ne contient presque plus d'ammoniaque et de nitrite (sous la barre des 0,5 ppm), cela veut dire que votre système est "cyclé", c'est-à-dire opérationnel. Comptez 6 à 8 semaines pour cela.

4. Ensuite, vous pouvez introduire des poissons d'eau douce : perche, carpe, truite, esturgeon, sandre, écrevisse, crevette… ou bien des poissons rouges si vous ne souhaitez pas consommer vos poissons.

Il ne vous reste plus qu'à choisir les plantes, fruits et légumes que vous souhaitez faire pousser.

IKONE 06 83 67 01 50 - Photos Mairie de Lambres - Imprimé sur papier recyclé - Impression Nord'Imprim.